



# Commune de Susville

18 impasse du Stade – 38350 Susville

Téléphone : 04 76 81 05 12

[accueil@susville.fr](mailto:accueil@susville.fr)

## Extrait du registre des arrêts du Maire

Arrêté n° A\_24\_133

### Arrêté portant délégation de fonctions et de signature à un Adjoint au Maire

**Le Maire de Susville,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-18,  
**Vu** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 14 octobre 2024 constatant l'élection de Monsieur MARTOIA en qualité d'adjoint au maire,

**Vu** la délibération fixant le nombre d'adjoints au maire,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il convient de donner délégation à Monsieur MARTOIA, 3<sup>ème</sup> adjoint au maire,

### ARRETE

#### Article 1

**Monsieur Michel MARTOIA**, Adjoint au Maire, est délégué pour :

- Remplir toutes les fonctions d'Officier de l'Etat Civil dans la commune de Susville, et signer toutes pièces d'Etat Civil et certificats.
- Prendre toutes les décisions en matière de « **TRAVAUX** », « **SECURITE** » « **CEREMONIES** » et « **VIE ASSOCIATIVE** ».

#### Article 2 :

L'adjoint délégué assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence et pourra signer tous les documents y ayant droit.

#### Article 3 :

Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans l'aval et la signature de Madame le Maire. L'adjoint n'aura aucune autorité sur le personnel des services.

#### Article 4 :

Le Maire et la directrice générale des services sont chargées de l'application du présent arrêté qui sera affiché en mairie, notifié à l'intéressé et transmis à Monsieur le Préfet de l'Isère.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 038-213804990-20241016-A\_24\_133-AR



Le Maire,  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.  
Notifié le de l'adjoint :



Susville,  
Le 17 octobre 2024,  
Le Maire,  
Valérie CHALLON.

